

ASSOCIATION LA CIMADE

**91, rue Oberkampf
75011 PARIS**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022**



Cabinet Hoche Audit
7bis, rue de Monceau
75008 Paris
Tél. 01 42 12 80 50
Fax 01 42 12 80 70
contact@hoche-audit.fr

www.hoche-audit.fr

A l'assemblée générale de l'association LA CIMADE,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA CIMADE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note du Compte Emploi Ressources (CER) de l'annexe concernant le changement de méthode pour l'évaluation des missions sociales.

III- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil national.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

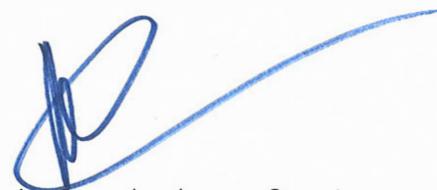
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 2 juin 2023



Le Commissaire aux Comptes

HOCHE AUDIT

Représentée par Patricia MARTINS-COUDERC

BILAN ACTIF

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	386 509	243 862	142 646	89 439
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	666 977	535 343	131 634	131 634
Constructions	5 448 104	2 496 772	2 951 332	2 560 027
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	709 084	571 739	137 345	99 141
Immobilisations corporelles en cours	3 450		3 450	483 447
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	266 349		266 349	247 533
Autres	82 193	4 500	77 693	78 102
TOTAL (I)	7 562 665	3 852 216	3 710 449	3 689 323
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	74 597	8 904	65 693	81 227
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	22 205	3 413	18 792	2 487
Créances reçues par legs ou donations	6 059		6 059	6 059
Autres	2 428 028	29 000	2 399 028	2 759 168
Valeurs mobilières de placement	152 530	4 945	147 585	152 530
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 030 431		6 030 431	6 215 775
Charges constatées d'avance	35 286		35 286	48 364
TOTAL (II)	8 749 136	46 262	8 702 875	9 265 610
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	16 311 802	3 898 477	12 413 324	12 954 933

BILAN PASSIF

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF

		Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		1 375 051	1 375 051
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		1 433 952	1 437 755
Autres			
Report à nouveau		2 492 611	2 437 690
Excédent ou déficit de l'exercice		-170 737	51 118
	<i>Situation nette (sous total)</i>	5 130 878	5 301 615
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement		1 672 228	1 784 941
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	6 803 106	7 086 555
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		403 788	600 062
	TOTAL (II)	403 788	600 062
PROVISIONS			
Provisions pour risques		25 000	25 000
Provisions pour charges		1 253 619	1 159 531
	TOTAL (III)	1 278 619	1 184 531
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		651 078	725 450
Emprunts et dettes financières diverses		5 160	5 520
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		632 078	851 802
Dettes des legs ou donations		4 847	4 847
Dettes fiscales et sociales		1 359 312	1 408 437
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		25 845	137 958
Autres dettes		13 177	10 740
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		1 236 315	939 030
	TOTAL (IV)	3 927 812	4 083 784
Ecarts de conversion passif			
	(V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	12 413 324	12 954 933

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	93 326	76 967
Ventes de biens et services	262 563	216 753
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	297 480	279 363
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	6 367 066	6 072 992
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	4 129 409	3 914 320
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		1 784
Contributions financières	1 150 569	1 045 476
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	210 940	178 192
Utilisations des fonds dédiés	213 000	24 689
Autres produits	13 900	16 037
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	12 738 253	11 826 571
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	175 300	194 635
Variation de stock	10 994	21
Autres achats et charges externes	3 834 633	3 566 194
Aides financières	98 302	113 806
Impôts, taxes et versements assimilés	611 863	647 378
Salaires et traitements	5 336 583	4 738 251
Charges sociales	2 513 162	2 207 254
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	335 989	271 447
Dotations aux provisions	178 902	178 888
Reports en fonds dédiés	16 725	30 097
Autres charges	74 667	31 737
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	13 187 121	11 979 708
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-448 868	-153 137
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	5 405	2 941
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Déficiences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	5 405	2 941
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 945	
Intérêts et charges assimilées	7 260	8 036
Déficiences négatives de change	3	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	12 207	8 036
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-6 802	-5 096

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-455 670	-158 233
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	250 482	170 878
Sur opérations en capital	112 712	107 382
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		26 212
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	363 194	304 472
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	77 031	69 415
Sur opérations en capital	612	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		25 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	77 644	94 415
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	285 550	210 057
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	617	706
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	13 106 852	12 133 984
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	13 277 589	12 082 865
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-170 737	51 118
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	6 566 540	5 874 349
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	6 566 540	5 874 349
TOTAL	-170 737	51 118

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 12 413 324,26 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -170 736,75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Arrivée du DAF en janvier 2022;
- Fin des travaux du foyer de Massy;
- Augmentation des frais de déplacement (fin Covid-19);
- Progression des frais de communication en relation avec l'élection présidentielle.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation comptable.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, modifié par le règlement ANC n°2022-04 du 30 juin 2022, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Objet de l'association :

L'objet social de notre association est décrit ainsi dans ses statuts :

La Cimade a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Elle défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions. Elle lutte contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme.

Elle inscrit son engagement dans la perspective d'un monde plus humain et plus juste et adapte constamment ses actions nationales et internationales aux enjeux de l'époque.

La Cimade rassemble des femmes et des hommes d'horizons nationaux, religieux, politiques et philosophiques divers qui partagent ses buts et ses valeurs. Actrice de la société civile, elle collabore avec de nombreux organismes et partenaires de différentes origines, laïques et confessionnelles.

Nature et périmètre des activités :

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice sont les suivants :

- Défense juridique des personnes étrangères dans les centres de rétention administrative (CRA) du Mesnil Amelot, Bordeaux, Saint Jacques de la Lande, Toulouse Cornebarrieu, Hendaye, Guadeloupe, Guyane et à La Réunion;
- Animation de deux centres d'hébergement, l'un destiné aux personnes en demande d'asile (CADA) à Béziers, l'autre destiné aux personnes ayant obtenu l'asile (CPH) à Massy;
- Missions de sensibilisations auprès des publics (jeunes, centres sociaux, médiathèque, etc...) sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin;
- Missions d'accès au droit dans les permanences d'accès au droit et en milieu carcéral sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin;
- Action d'apprentissage du français et animation d'ateliers sociolinguistiques sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin;
- Accompagnement psychologique par le Centre Frantz Fanon de Montpellier des personnes en situation d'exil sur les départements du Gard et de l'Hérault;
- Accompagnement des publics vivant sur 5 bidonvilles de Montpellier;
- Action de solidarité internationale au Mali, Sénégal, Niger, Comores et Suriname

Moyens mis en oeuvre :

Les principaux moyens mis en oeuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines :
 - Les effectifs de La Cimade ont connu une croissance significative, conforme au budget 2022.
 - Toutefois certains postes ont connu une période de carence sur une partie de l'année, entraînant un recours à des prestataires extérieurs : Direction de Communication, Direction Administrative et Financière, Service informatique.
 - Mobilisation de ressources bénévoles, la Cimade compte 2.402 bénévoles actifs en 2022

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

• Investissements :

- Poursuite et fin des travaux de réhabilitation de la partie foyer du Centre d'Hébergement Provisoire (CPH) de Massy,
- Renouvellement du parc informatique et adaptation des outils de travail et moyens de communication,
- Développement d'une solution applicative pour la gestion des dossiers et des données relatifs à l'accompagnement des publics dans les permanences juridiques : Projet SAAM.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles regroupent les logiciels informatiques, le dépôt de marque et les droits d'occupation.

Les amortissements pour dépréciation ont été calculés suivant le mode linéaire sur la durée suivante :

- Logiciels informatiques	3 ans
---------------------------	-------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Immeubles Etanchéité/extérieur	5 à 60 ans
- Immeubles IGT/Agencements	5 à 30 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le stock se compose au 31/12/2022 de diverses publications Cimade, de calendriers 2023, de t-shirts et d'articles "publicitaires".

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage ;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour la structure, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources aux bénéfices de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

PROVISION POUR DEPART :

L'accord d'entreprise prévoit l'attribution d'une indemnité en cas de licenciement, mise à la retraite, démission du salarié. Cette indemnité est fixée au 1/3 de mois par année de présence avec un plafond d'une année de salaire. L'intégralité des sommes exigibles à ce titre est inscrite au passif en provision pour risques et charges.

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INcorporel	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	277 753	108 756
corporelles	Terrains		666 977	
	Constructions	Sur sol propre	1 177 594	
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	3 657 171	613 338
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	28 405	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	259 407	30 700
		Matériel de bureau & mobilier informatique	333 564	57 620
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours		483 447	
	Avances et acomptes	TOTAL	6 606 566	701 658
financières	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		330 135	21 900
		TOTAL	330 135	21 900
		TOTAL GENERAL	7 214 453	832 314

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCUPURK.	Frais d'établissement & dévelop.				
	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles			386 509	
	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains			666 977	
	Constructions			1 177 594	
	Inst. gal. agen. amé. cons			4 270 510	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers			28 405	
	Autres immos corporelles			290 107	
	Matériel de transport		612	390 571	
	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours	479 997		3 450	
	Avances et acomptes				
	TOTAL	479 997	612	6 827 615	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			3 493	348 542
	TOTAL			3 493	348 542
	TOTAL GENERAL	479 997	4 105	7 562 665	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

AMORTISSEMENTS

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
	IMMobilisations AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	188 314	55 549			243 862
	TOTAL	188 314	55 549		243 862
Terrains		535 343			535 343
Constructions	Sur sol propre	1 009 097	10 198		1 019 295
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	1 265 642	211 835		1 477 477
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	28 405			28 405
	Matériel de transport	212 777	23 867		236 644
	Mat. bureau et informatiq., mob.	281 054	26 575	939	306 690
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	3 332 317	272 476	939	3 603 853
	TOTAL GENERAL	3 520 630	328 025	939	3 847 716

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMobilisations AMORTISSABLES		DotaTions			RePrises			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
TerreIn								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé								
CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées						
TOTAL						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires	1 138 690	178 902	82 071	1 235 520	
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
	Autres provisions pour risques et charges	45 841		2 742	43 099	
	TOTAL					
		1 184 531	178 902	84 814	1 278 619	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles				
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation				
		- autres immobs financières	4 500		4 500	
	Sur stocks et en cours		4 364	8 904	4 364	
Sur comptes clients						
Autres provisions pour dépréciation						
TOTAL						
	41 277	13 848	4 364	50 762		
TOTAL GÉNÉRAL						
		1 225 808	192 750	89 177	1 329 381	
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises						
			187 806	89 177		
			4 945			
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée						

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	85 591,00		10 994,00	74 597,00
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	85 591,00		10 994,00	74 597,00

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	266 349	32 060	234 289
	Autres immobilisations financières	82 193		82 193
ACTIF CIRCONSTANCE	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	22 205	22 205	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	19 529	19 529	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	113 731	113 731	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	1 324	1 324	
	Taxe sur la valeur ajoutée	73 871	73 871	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	1 795 888	1 795 888	
	Divers			
Révoirs	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	429 744	429 744	
	Charges constatées d'avance	35 286	35 286	
	TOTAUX	2 840 121	2 523 639	316 482
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		- Prêts accordés en cours d'exercice	18 817	
(2)	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(3)		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		
		Créances reçues par legs ou donations	6 059	6 059

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		35 286
Financières		
Exceptionnelles		
TOTAL		35 286

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 290 373
Disponibilités	2 835
TOTAL	2 293 208

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	1 375 051,06				1 375 051,06
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	1 437 755,42		3 958,25	7 761,18	1 433 952,49
Report à nouveau	2 437 689,78		67 771,28	12 850,00	2 492 611,06
Excédent ou déficit de l'exercice	51 118,35		-170 736,75	51 118,35	-170 736,75
Subventions d'investissement	1 784 940,64			112 712,45	1 672 228,19
TOTAUX	7 086 555,25		-99 007,22	184 441,98	6 803 106,05

Note : Un problème technique au niveau de l'éditeur du logiciel empêche l'utilisation de la colonne affectation.

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	651 078	75 156	308 639	267 284
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	5 160	5 160		
Fournisseurs & comptes rattachés	632 078	632 078		
Personnel & comptes rattachés	644 276	644 276		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	644 052	644 052		
Etat & Impôts sur les bénéfices	617	617		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	21 228	21 228		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	49 139	49 139		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	25 845	25 845		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	18 024	18 024		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 236 315	1 236 315		
TOTAUX	3 927 812	3 351 890	308 639	267 284

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés
- (3) Autres dettes reçues par legs ou donations

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 236 315
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 236 315

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 766
Dettes fiscales et sociales	961 647
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 037 413

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SPECIFICITES ASSOCIATIVES

• **Information relatives à la rémunération des dirigeants** : Les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partie du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par la fondation.

• **Evaluation des contributions volontaires en nature** : Le bénévolat est valorisé et comptabilisé sur la base de 2 402 personnes s'étant engagées à intervenir chacune 1/2 journée par semaine. Le taux de valorisation est un smic horaire chargé retenu pour 15,19 €/heure. Le smic horaire chargé utilisé est une moyenne sur l'exercice.

Au 31 décembre 2022, le nombre de bénévoles actifs est de 2 402 personnes. La valorisation du bénévolat s'élève à 6 566 540 €.

• **Valeur mobilière de placement** : La valeur mobilière de placement inscrite en valeur brute à l'actif du bilan pour 152 530 € correspond aux FCP faim et développement.

• Tableau de suivi des fonds dédiés

	Au 31/12/2021	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants inscrits au 31/12/2022	Au 31/12/2022
Fonds dédiés sur subventions	213 678 €	90 580 €	16 725 €	139 823 €
Actions nationales conventionnées	140 652 €	17 555 €	16 725 €	139 823 €
Actions de solidarité internationale	73 025 €	73 026 €	0 €	0 €
Fonds dédiés sur dons affectés	386 384 €	122 420 €	0 €	263 964 €
Actions nationales	71 000 €	71 000 €	0 €	0 €
Actions de solidarité internationale	315 384 €	51 420 €	0 €	263 964 €
Totaux	600 062 €	213 000 €	16 725 €	403 787 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Absence d'engagement hors bilan à la clôture des comptes de l'exercice 2022.

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT :

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

	Au 01/01/2022	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2022
Subvention investissement foyer Béziers	67 158			67 158
Subvention investissement Marseille	50 000			50 000
Subvention investissement Massy DDASS	754 091			754 091
Subvention investissement Massy ANAH	628 581			628 581
Subvention investissement Travaux 2019/2020 ANAH	695 305			695 305
Subvention investissement Travaux 2018/2020 FH	418 095			418 095
Amortissement des subv. d'investissement	-828 290		112 712	-941 002
	1 784 940		112 712	1 672 228

SUBVENTIONS :

Les mouvements d'exploitation inscrites au compte de résultat 2022 se détaillent, par financeur, comme suit :

	Montant
SUBVENTIONS PUBLIQUES ETAT	5 708 174
Ministère des solidarités et de la santé	120 056
Agence Française de Développement	133 037
Ministère de l'Intérieur	2 663 296
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse	7 100
Ministère de la Justice	155 100
Ministère de la Culture	50 000
Autres Ministères	11 115
CGET	45 000
FONJEP	34 120
Etat - Préfecture	2 489 350
SUBVENTIONS PUBLIQUES LOCALES	658 893
Collectivités territoriales - Régions	218 934
Collectivités territoriales - Départements	150 700
Collectivités territoriales - Municipalités	289 259
AUTRES SUBVENTIONS	1 150 569
Associations partenaires & Fondations	589 936
Fondation et Fonds de Dotation Cimade	524 000
Entraide œcuménique	26 633
ONU - Organismes internationaux	10 000

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

- Le conflit en Ukraine en cours depuis le 24 février 2022 n'a pas d'impact significatif sur l'activité de l'entité à date.
- A la suite d'évènements survenus dans les Centres de Rétention Administrative du Mesnil Amelot, La Cimade a décidé de suspendre les interventions de son équipe de salarié.es chargée de l'accès aux droits des personnes retenues aux centres. Ce retrait du 2 février au 19 avril 2023 aura des conséquences financières dont le montant n'est pas arrêté au jour de la finalisation du rapport de gestion.

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

En 2022, le montant des honoraires facturés au comptes de résultat dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels est de 27 000 €TTC.

ANNEXE COMPTABLE

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

En 2022, l'effectif moyen s'élève à 127 personnes.

ETATS CROD & CER

ASSOCIATION LA CIMADE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ETATS CROD & CER

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMpte de résultat par origine et destination 2022

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	93 326 €	93 326 €	76 967 €	76 967 €
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	4 127 745 €	4 127 745 €	3 914 320 €	3 914 320 €
- Legs, donations et assurances vies	569 €	569 €	1 784 €	1 784 €
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0 €	0 €	0 €	0 €
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	0 €	0 €	0 €	0 €
2.2 Parrainage des entreprises	0 €	0 €	0 €	0 €
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 150 569 €	0 €	1 045 476 €	0 €
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	951 024 €	0 €	715 151 €	0 €
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	6 479 779 €	0 €	6 177 405 €	0 €
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations	89 177 €	22 258 €	178 192 €	55 541 €
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	213 000 €	122 420 €	24 689 €	3 500 €
TOTAL PRODUITS	13 105 188 €	4 366 318 €	12 133 983 €	4 052 112 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	9 985 405 €	2 047 538 €	8 918 418 €	2 061 649 €
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	36 868 €	0 €	24 381 €	0 €
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	799 803 €	640 948 €	736 953 €	736 953 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	398 937 €	398 937 €	468 385 €	468 385 €
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 517 734 €	508 173 €	1 453 590 €	1 156 756 €
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECiations	519 835 €	96 579 €	450 335 €	151 989 €
5- IMPOT SUR LES BENEFICES	617 €	0 €	706 €	0 €
6- REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	16 725 €	0 €	30 097 €	0 €
TOTAL CHARGES	13 275 925 €	3 692 175 €	12 082 865 €	4 575 732 €
EXCEDENT OU DEFICIT	-170 737 €	674 143 €	51 118 €	-523 621 €

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMpte D'EMPLOI DES RESSOURCES 2022

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2022	Exercice 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2022	Exercice 2021
				RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. MISSIONS SOCIALES			1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	2 047 538 €	2 061 649 €	1.1 Cotisations sans contrepartie	93 326 €	76967 €
- Actions réalisées par l'organisme	0 €	0 €	1.2 Dons, legs et mécénat	4 127 735 €	3 914 320 €
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	569 €	1 784 €
1.2 Réalisées à l'étranger	0 €	0 €	- Legs, donations et assurances vies		
- Actions réalisées par l'organisme	0 €	0 €	- Mécénat		
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0 €	0 €
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	640 948 €	736953 €			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	398 937 €	468 385 €			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	508 173 €	1 156 756 €			
TOTAL DES EMPLOIS	3 595 596 €	4 423 743 €	TOTAL DES RESSOURCES	4 221 639 €	3 993 071 €
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECiations	96 579 €	151 989 €	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations	22 258 €	55 541 €
5. REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0 €	0 €	3. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	122 420 €	3 500 €
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	674 143 €	0 €	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €	523 621 €
TOTAL	4 366 318 €	4 575 732 €	TOTAL	4 366 318 €	4 575 732 €

RESSOURCES REPORTÉES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	Exercice 2022	Exercice 2021
(+) Excéder ou (-) insuffisance de la générosité du public	674 143 €	-523 621 €
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-191 442 €	-160 472 €
RESSOURCES REPORTÉES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 893 384 €	1 410 684 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2022	Exercice 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2022	Exercice 2021
				RESSOURCES DE L'EXERCICE	
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	6 566 540 €	5 874 349 €	Bénévolat	6 566 540 €	5 874 349 €
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	6 566 540 €	5 874 349 €	TOTAL	6 566 540 €	5 874 349 €

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	386 384 €	389 884 €
(-) Utilisation	-122 420 €	-3 500 €
(+) Repairs	0 €	0 €
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	263 964 €	386 384 €

Note : Le Compte Emplois Ressources a fait l'objet d'un travail d'analyse en début d'année 2023 pour avoir une meilleure compréhension de ses modalités de construction. Ce travail a notamment permis de procéder à un changement de méthode pour l'année 2022, consistant en l'intégration de 10% de frais de siège dans les missions sociales. Le montant a été chiffré à 444 K€.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Les organismes faisant appel à la générosité du public au sens de l'article 3 de la loi n°91-772 du 7 août 1991 sont tenus de produire dans l'annexe des comptes annuels des tableaux et informations spécifiques. Dans ce cadre, le CROD et le CER présentent l'emploi des ressources selon trois rubriques principales :

- Les missions sociales
- Les frais de recherche de fonds
- Les frais de fonctionnement

Le CER précise les données relatives à la générosité du public, il permet notamment d'expliquer aux donateurs l'utilisation faite par La Cimade de leurs dons.

Ces deux états ont fait l'objet d'un travail d'analyse en début d'année 2023 pour avoir une meilleure compréhension de leurs modalités de construction et de questionner les clés de répartition entre les trois rubriques ci-dessus. Ce travail a notamment permis de procéder à un changement de méthode pour l'année 2022, consistant en l'intégration de 10% de frais de siège dans les missions sociales. Le montant correspondant a été chiffré à 444 k€.

Principes retenus pour les missions sociales

Les missions sociales correspondent aux actions réalisées par La Cimade au service des personnes réfugiées et migrantes.

Elles sont constituées par l'ensemble des charges des pôles opérationnels de la Cimade :

- Pôles thématiques
- Régions
- Rétention
- Etablissements sanitaires et sociaux et Centre Frantz Fanon
- Vie associative, animation du mouvement, Session nationale
- Communication hors recherche de fonds
- Projets
- 30% des salaires du Secrétariat Général

10% du montant de ces charges a été ajouté aux missions sociales et retranché des frais de fonctionnement issus de la générosité du public.

Principes retenus pour les frais de recherche de fonds

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Ces frais sont constitués de la totalité des charges du service « Développement des ressources » qui comprend les actions suivantes :

- Fidélisation des dons
- Prospection donateurs
- Relations donateurs
- Ventes de la boutique
- Prospection Legs et donations

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les charges issues des actions suivantes :

- Communication digitale
- 50% des salaires de la Direction de la Communication
- 5% des salaires de la Direction Financière
- 15% des salaires de l'animation des Pôles Thématiques
- 2% des salaires des Pôles Thématiques (hors Animation et Solidarité Internationale)
- 10% des salaires des Délégués Nationaux en Régions
- 10% des salaires des Chargés de Projets en Régions

Principes retenus pour les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement comprennent les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'association.

Elles sont constituées des actions exposées par les pôles :

- Secrétariat général
- Instances associatives
- Projet associatif
- Administration, comptabilité, services généraux
- Ressources Humaines
- Systèmes d'information, informatique

Analyse des états CROD et CER pour l'année 2022

Les ressources totales se sont élevées à près de 20 M€ (19.672 k€), y compris le bénévolat (6,6 M€). La progression par rapport à 2021 est de près de 2 M€, soit +9%.

Hors bénévolat, les produits se chiffrent à 13.105 k€, ils sont principalement composés de subventions (7.517 k€, 59%) et de dons (4.128 k€, 32%).

Les Concours publics et subventions d'exploitation atteignent 6.480 k€, en augmentation de 302 k€, soit +5% par rapport à 2021.

Les dons progressent également de manière significative (+213 k€), de même que les contributions financières (+105 k€). Dans l'ensemble, les ressources liées à la générosité du public (dons, cotisations et subventions privées) atteignent la somme de 5.372 k€, en augmentation de 335 k€, soit +7% par rapport à 2021.

Les dépenses totales sont en augmentation de 10% par rapport à 2021. Elles s'élèvent à 19.842 k€, y compris le bénévolat (17.957 k€ en 2021).

Hors bénévolat, les charges représentent un montant total de 13.276 k€, elles sont principalement composées pour 64% de rémunérations et cotisations sociales (8.412 k€, +904 k€ par rapport à 2021) et pour 29% des achats et charges externes (3.890 k€, +277 k€).

En 2022 les missions sociales représentent 85% de l'utilisation des fonds collectés auprès du public (y compris le bénévolat), soit 8% de plus qu'en 2021 (77%).

Les frais de recherche de fonds (10%) et de fonctionnement (5%) sont bien maîtrisés, ils diminuent proportionnellement à 2021 où leur ensemble représentait 23% de l'utilisation.

L'engagement bénévole a également progressé, tant en termes d'adhésions que de nombre de bénévoles.

3426 personnes ont ainsi adhéré à La Cimade en 2022 (3376 en 2021).

2402 bénévoles ont contribué par leur temps et par leurs compétences aux activités dans les différentes structures de l'association (groupes locaux, régions, établissements, siège), soit 141 bénévoles de plus qu'en 2021.